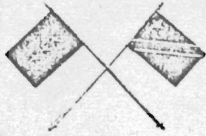


Kinshasa, le 8 Août 1960



LE GENERAL

A Monsieur le Ministre de la
Coopération au Développement
BRUXELLES
(Belgique)

Monsieur le Ministre,

Vous n'ignorez pas l'importance capi-
tale que moi-même et mon Gouvernement attachons à nos Parcs Nationaux,
à la conservation de la Nature, ainsi qu'à la recherche scientifique.

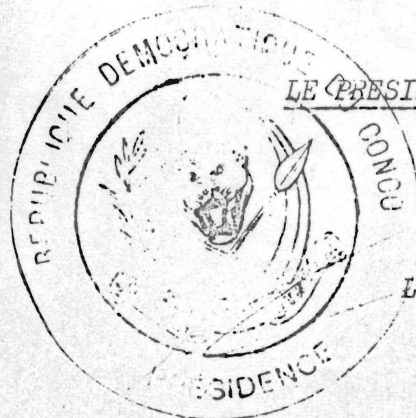
J'ai décidé de procéder à la réorgani-
sation et à la relance de ces institutions, trop longtemps délaissées.

A cet effet, j'ai fait appel au Dr
Jacques VERSCHUREN de l'Institut des Sciences Naturelles, expert en con-
servation et biologie.

Je vous demande de vouloir bien donner
les instructions qui s'imposent, pour que ce spécialiste, ainsi que quatre
experts en la matière, soient détachés auprès de la République Démocratique
du Congo, et ce, dans le cadre d'une Assistance Technique à caractère tout
à fait particulier, et exceptionnel.

Cette demande constitue à la fois, un
témoignage de la grande confiance que m'inspirent ces techniciens, et
un hommage au magnifique travail qu'ils ont accompli dans ce domaine,
avant l'indépendance.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LOBUTU, J.D.
Lieutenant-Général